

Le 31 mars 2017

Orpaillage illégal : nou gon ké sa !

Nous, agents du Parc amazonien de Guyane, **nous associons pleinement au mouvement social historique** que vit actuellement la Guyane pour accéder aux mêmes droits que partout ailleurs sur le territoire national.

Nous, agents du Parc amazonien de Guyane, **Nous disons NON, encore et encore et de toutes nos forces à l'orpaillage illégal entraînant la destruction de notre environnement !!!**

Un fléau qui a atteint des sommets intolérables en fin d'année dernière malgré les efforts significatifs des autorités pour tenter de l'endiguer. **NOU GON KE SA !!!**

Empoisonnement des populations lié à la contamination des poissons, alcoolisation, drogue, prostitution, insécurité chronique, pollution des cours d'eau et des sols, raréfaction de la ressource en gibier, pillage des abattis,...
NOU GON KE SA !!!

Pressions, intimidations et menaces de mort de la part des orpailleurs illégaux sur nos agents. Cette insécurité, nous la vivons au quotidien dans nos métiers. Agents du Parc amazonien assermentés police de l'environnement. **NOU GON KE SA !!!**

Imaginons un seul instant, une telle situation dans un parc national dans l'Hexagone, dans les Cévennes, les Pyrénées ou les Alpes... **Inimaginable ! NOU GON KE SA !!!**

Cette situation, insupportable et indigne de la République, nécessite la mise en place de mesures concertées, adaptées et plus efficaces car NOU GON KE SA !!!

Conscients des efforts effectués dans la lutte contre l'orpaillage illégal, mais également conscients qu'ils ne suffisent pas à endiguer ce fléau, **nous, agents du Parc amazonien, réclamons l'éradication totale de l'orpaillage illégal et demandons la mise en place d'un réel plan d'action en ce sens pour le bien des habitants des communes du sud de la Guyane et pour l'amélioration de nos conditions de travail sur le terrain.**
NOU GON KE SA !!!

Les agents du Parc amazonien de Guyane